

NB : Les étudiants non inscrits doivent impérativement régulariser leur situation administrative (inscription, dérogation, ...) pour qu'ils soient confirmés dans les effectifs de leurs sections respectives.
 Tout étudiant non régularisé (non inscrit) sera retiré des listes définitives.

LISTES PROVISOIRES M2 CM (NOUVEAUX ET AJOURNES)

M2 CM (NOUVEAUX)				M2 CM (AJOURNES)			
N°	Nom	Prénom	Date Nais.	Nom	Prénom	Date Nais.	
1	ABBOU	SALIM	15/08/2000	ACHIR	ALI	29/07/1998	
2	AIT BOUDJEMA	THINHINANE	01/04/1997	MOALI	DJOUHER	23/05/1999	
3	BAOUCHE	MASSIVA	26/09/1999				
4	BOULAIKI	FATIHA	26/11/2001				
5	BOURMEL	OUARDA	26/02/2002				
6	GUEMMOUN	MOULOUD	23/09/2001				
7	HAMMAR	MOURAD	12/01/1999				
8	IKNINE	ALLAOUA	07/05/2001				
9	KHATTAOUI	ANIS	20/06/1998				
10	LEMDANI	OUARDIA	10/05/2001				
11	MEZIANI	GHILES	24/01/2002				
12	SEKHI	CHANEZ	22/08/2001				
13	TOUAT	SONIA	28/02/1981				
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							

NB : Les étudiants non inscrits doivent impérativement régulariser leur situation administrative (inscription, dérogation, ...) pour qu'ils soient confirmés dans les effectifs de leurs sections respectives.
 Tout étudiant non régularisé (non inscrit) sera retiré des listes définitives.